

LE MADAWASKA

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

CANADA ETRANGER

TARIF DES ANNONCES
Annonces légales, première insertion, la ligne... 15 cts
Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion... 50 cts

NOTES LOCALES

Nous n'avons pu publier notre journal la semaine dernière pour des raisons incontrôlables.

Nous prions M. le Dr J. A. Guy de cette ville de vouloir bien accepter nos condoléances les plus sincères à l'occasion de la mort de son épouse survenue après une longue maladie, mercredi dernier.

Décédé à l'hôtel Dieu de St Basile jeudi dernier Michel M. Fournier de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu samedi. Nos sympathies à la famille.

M. J. G. Robichaud M. A. L. de Gloucester a fait une courte visite chez son beau frère M. Tim Bourdreaux de cette ville, la semaine dernière.

M. Stevens, pharmacien de Woodstock était à Edmundston par affaire à la fin de la semaine dernière.

Les travaux de construction de la manufacture de papier de la Cie Fraser font des progrès surprenants. C'est à n'en pas douter une grosse affaire pour Edmundston.

Le printemps continu d'être froid et le terrain se prépare bien lentement pour les semences. Il ne faut pas se décourager, cependant. Tout vient à point pour qui sait attendre.

M. Clément Albert de St-Jacques était en ville lundi dernier.

M. Max Dufour de St-Jacques était de passage à Edmundston lundi dernier.

Mme Emile Roy et Melle E. Bélanger, de Cabano, étaient ces jours derniers de passage dans notre ville en route pour Québec.

Melle Lina Cyr de la Rivière Bleue était de passage à Edmundston de retour d'une visite dans sa famille à St Basile.

M. N. J. Wootten, agent d'assurance était en ville ces jours derniers.

Lundi dernier sur plainte de l'inspecteur local de la loi de prohibition deux casiers étaient prises devant le magistrat de Police M. L. A. Gagnon. M. George Ringue pour avoir illégalement la biisson en sa possession a été condamné à \$50, et les frais.

Dans l'après midi M. Léon Leclerc qui tient maison de pension pour la Cie Fraser comparait sous l'accusation de vente illégale. Il racouta à la cour que se promenant sur le chemin Canada il avait fait la rencontre d'un homme masqué de qui il avait obtenu un flacon de Gin qu'il avait ensuite revendu à un individu de Cabano.

La cour n'a pas trouvé que le fait d'avoir obtenu sa biisson d'un homme masqué était une excuse valable pour vendre illégalement.

d'autant plus qu'on a jamais entendu dire qu'aucun citoyen avait vu ce masque dans les rues d'Edmundston.

M. Leclerc a été condamné à \$200.00 et les frais. Nous espérons que ceux qui seraient tentés de vendre illégalement vont comprendre, qu'à Edmundston on est tenté à faire observer la loi.

M. Alyre Roy, ingénieur civil de Montréal est en ville depuis quelques jours afin de s'occuper de la préparation des plans de la ville pour un système d'égout et l'extension de l'aqueduc.

M. J. A. Allain, pro gérant de la Banque Provinciale à Edmundston vient d'être nommé gérant de la succursale de Bathurst. Il nous quittera lundi prochain pour son nouveau poste.

Tout en félicitant M. Allain à propos de sa nomination et en lui souhaitant beaucoup de succès, nous regrettons son départ au milieu de nous car pendant pendant son court séjour ici il avait su se créer de nombreux amis.

Ste-Rose, P. Q.

Dimanche le 27 courant soirée dramatique et musicale à l'école de l'église, organisée par les jeunes gens de Ste-Rose, au profit de l'église. Tout le monde est invité. Admission : 25 cts.

M. Thos. Pinault représentant de la maison Drouin Frères et Rattray, Limitée de Québec, était de passage à Ste-Rose cette semaine dans l'intérêt de sa maison.

Le Rev. C. A. Lavoie Ptre est parti en voyage pour Rimouski où il va rencontrer Mgr A. A. Blais.

Le Rev. Babineau curé de St-Jacques, N. B., était en visite ces jours derniers chez M. le Curé.

Deux Héros!

Deux de nos braves viennent de faire le suprême sacrifice de leur vie sur les champs de bataille de l'Europe. Ce sont MM. Démétrius Dionne et Paul Dumais.

Leurs services ont été chantés dans l'église d'Edmundston cette semaine.

Nous prions les familles éprouvées de vouloir bien accepter nos sincères sympathies.

ON DEMANDE

On demande un instituteur de classe supérieure ou de 1ère classe et 7 institutrices de seconde classe. On préfère celles qui connaissent le français.

S'adresser en spécifiant le salaire au Secrétaire du district No. 1, 22. 5 F. Edmund-ton, N. B.

ON DEMANDE

20 hommes pour travailler au bois de co-de le long du Transcontinental et le Témiscouata. Les plus hauts gages seront payés. S'adresser immédiatement à WILLIE T. PERRON et Cie 2 m n. p. Edmundston, N. B.

A VENDRE

A vendre un magnifique poney noir. S'adresser au bureau du "Madawaska".

L'heure de l'Epreuve!



La Russie est Prospère. Pendant les premiers huit mois de la prohibition en Russie les rapports des banques d'Épargne montrent un surplus de 5,000 pour cent (net)

Aidez de faire observer la loi de prohibition

La prohibition permanente au Nouveau-Brunswick n'aura lieu que si la loi est strictement observée d'ici au moment où on pourra voter sur la question après la guerre. Toute la tâche de mettre la loi en force ne doit pas être laissée aux officiers seuls. Chacun devrait faire sa part. Que le mot de garde soit vigilance continuelle.

LORSQUE le conflit des nations est venu réclamer de chaque homme le maximum de ses forces pour mettre un frein à la vague de destruction, une des plus grandes amies de John Barleycorn, la Russie, a été la première à abolir le trafic des boissons. Lorsque le moment fut propice le Nouveau-Brunswick a banni de ces limites le fléau des buvettes. Espérons qu'il ne reviendra plus!

Russie-

Quelque idée de l'effet énorme de la prohibition nous est fournie par l'exemple de la Russie. Malgré le fait que des millions de producteurs sont sous les armes les épargnes du peuple ont augmenté d'une façon surprenante. En 1912 et 1913 le peuple Russe mettait à l'épargne par an à peu près \$20,000,000. Dans les 5 premiers mois de la prohibition ce montant fut porté à \$60,000,000. En 1915 les banques reçurent \$265,000,000. Pour la première moitié de 1916 le peuple russe a épargné \$300,000,000!

Les Dakotas-

La population les villes et les cités du Dakota Sud sous le régime des licences s'est accrue de 168 p. c. en 20 ans. Dans les Etats prohibitionnistes du Dakota Nord elle s'est accrue de 494 p. c.

Dans le Nord prohibitionniste pendant l'année 1909, 2789 hommes ont produit des marchandises manufacturières au montant de \$19,137,000. Dans le Sud avec les licences il a fallu 3602-813 de plus pour province \$17,870,000 soit \$1,267,000 de moins.

En 1890 l'internement dans les asiles d'aliénés dans le Nord Dakota était de 40 par 100,000 personnes de plus que dans le Sud. Après 20 ans de prohibition elle était 40 de moins! Et les Etats prohibitionnistes avaient commencé la période avec une population à peu près moitié moindre que les états voisins. Le Dakota a depuis adopté la prohibition.

Dominion Temperance Alliance BRANCHE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

- DONALD FRASER, Président, Plaster Rock, N. B.
REV. THOS. MARSHALL, Vice-Président, Fredericton, N. B.
W. G. CLARK, Trésorier, Fredericton, N. B.
REV. H. C. ARCHER, Secrétaire Exécutif, Fredericton, N. B.

La Banque Provinciale du Canada

Son Edifice à Edmundston, N. B.

Nous apprenons avec plaisir que monsieur PANCRACE MORIN, entrepreneur de NOTRE-DAME-du-LAC, vient de signer un contrat avec la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, et commencera incessamment la construction d'un très joli édifice, devant servir de site permanent à la florissante succursale locale de cette Institution à EDMUNDSTON. Les travaux doivent être entièrement terminés le premier septembre.

Les plans dans leurs détails ne nous sont pas connus, mais nous sommes certains d'avance que le tout sera digne et de notre ville et de l'Institution qui en sera propriétaire. Nous nous réjouissons, et avec nous, sans aucun doute, tous les Acadiens et Canadiens-français du comté de MADAWASKA, de cette décision des Administrateurs de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA. Elle nous confirme le fait déjà connu d'ailleurs que la présence d'une succursale de banque canadienne-française à EDMUNDSTON est reconnue avantageuse, et que les services qu'elle rend à nos compatriotes, au point de vue banque, sont appréciés par une nombreuse clientèle.

Terrain de Grand Pré CONTRIBUTIONS REÇUES

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes Rue High, Moncton, N. B. \$312.70; St-Antoine, Bloomfield, 5.00; Memramcook, N. B. 10.00; Montréal, P. Q. 10.00; Lanéque, N. B. 10.00; Québec, P. Q. 25.00; Archevêché, Québec 5.00; Mont Carmel de Kent, N. B. 5.00; Ste-Anne de Kent, N. B. 5.00; Sackville, N. B. 1.00; Sackville, N. B. 1.00. Total \$415.70.

Avis de Législation

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite, par la Ville d'Edmundston, à la prochaine Session de la Législature du Nouveau-Brunswick pour amender le Chapitre 166 des Statuts Consolidés du Nouveau Brunswick 1903 afin que d'ici avant les élections d'Edmundston puissent être choisis n'importe où dans la ville sans distinction de quartier; et aussi, afin que la ville puisse faire un emprunt temporaire chaque année de Dix Mille Piastres (\$10,000.00) en cas de besoins urgents. Daté ce 22e jour de mai, A. D. 1917.

THOMAS GUERRETTE, Secrétaire.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that application will be made by the Town of Edmundston to the Legislative Assembly of New-Brunswick at its next Session, to amend Chapter 166 of the Consolidated Statutes of New Brunswick 1903 so as to enable any person to be nominated for Alderman for any Ward in the said Town notwithstanding he is not a resident of said Ward, provided he is otherwise qualified to be so nominated; also, to enable the Town of Edmundston to make a temporary loan every year of a sum not exceeding Ten Thousand Dollars (\$10,000.00). Dated the 22nd day of May, A. D. 1917.

THOMAS GUERRETTE, Town Clerk.

PERDU

Un paquet a été perdu lundi matin à partir du Transcontinental à l'hôtel D. L. Chassé. La personne qui l'aura trouvé voudra bien le remettre à M. Lévi CHASSÉ, Edmundston, N. B.

CARTES D'AFFAIRES

Case Postal "B" 11-28-41
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de cha que semaine.
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

Case 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Case Postal "B" 11-28-41
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
-Médecin spécialiste-
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue Lafontaine
FRASERVILLE, P. Q.
Tél. Kamouraska, No. 325
Tél. National " " 519
Heures de Bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.

Dr W. J. Daigle

DENTISTE
Martin "Bloc" - Van Buren, Me
Je serai à Madawaska chez Regis Daigle, tous les lers lundis au vendredi de chaque mois.

J. A. RATTE
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

Case Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE, de PORTLAND, ME., et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre,
A. P. LABBIE,
Manager.
Union Mutual Life Insurance Co.
Résidence: St. Leonard, N. B.
Agency: Van Baren, Maine

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence, secouez la une fois, par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.